

Espace vert



Luca, 8 ans, découvre le passage carrossable qui lui permet de voir, grâce à une vitre, les enfants qui jouent au-dessus de lui. La place de jeux a été conçue pour créer un lien entre enfants valides et ceux en chaise roulante. PHILIPPE MAEDER

Une place de jeux réunit valides et handicapés

L'aire pour enfants du chemin de la Cigale propose des infrastructures adaptées aux chaises roulantes. Une première

Yseult Théraulaz

En arrivant sur la place de jeux du chemin de la Cigale, on découvre une scène plutôt habituelle pour un tel lieu. Un petit garçon s'amuse avec le moulinet à eau, sous le regard bienveillant de sa grand-mère. Ni l'un ni l'autre ne sait que cet espace est en réalité un lieu assez exceptionnel, car c'est le premier de Suisse romande qui propose à la fois des jeux pour enfants valides et pour ceux à mobilité réduite. Il est inauguré ce matin à 11 h.

«Cette place date de 1970 et nous voulions la réaménager», explique Petra Meyer, responsable des places de jeux au Service des parcs et domaines de la ville. Comme elle se trouve à proximité de l'école La Cassagne, qui accueille des handicapés moteurs,

nous avons eu l'idée de proposer des aménagements spécifiques.»

Ainsi, le tourniquet flambant neuf permet aux chaises roulantes d'y entrer sans souci, mais également aux enfants sans problème de motricité d'y prendre place. Idem pour le jeu d'eau et le xylophone vertical, que l'on peut actionner assis ou debout.

Autre attraction du lieu: un tapis trampoline au-dessus duquel pend une corde. «En s'y accrochant, les jeunes en chaise roulante peuvent rebondir à leur manière»,

précise Petra Meyer. Parcours acrobatique, toboggan et slackline font aussi partie du décor. Hugo, 12 ans, manie sa chaise high-tech avec dextérité et s'amuse à discuter avec son copain Luca via les «téléphones» plantés dans le sol à leur hauteur.

Copeaux carrossables

Le jeu de pétanque est facile à joindre avec un «deux-roues» et la nacelle-balançoire peut accueillir un enfant peu mobile pour autant qu'on l'aide à s'y hisser. Les co-

peaux qui se trouvent en dessous sont d'ailleurs facilement carrossables. De quoi réjouir également les promeneurs de poussettes.

«Le but de cette place de jeux est d'intégrer les enfants valides et non valides dans un même lieu, explique Florence Germond, directrice des Finances et du Patrimoine vert. Nous avons cherché à travailler le plus possible avec des matériaux naturels.» Le résultat s'intègre en effet parfaitement dans ce coin boisé de la ville.

L'aire du chemin de la Cigale a coûté environ 300 000 francs et a bénéficié d'une subvention de la fondation Denk am mich. Elle a aussi reçu des sous du Canton. «Intégrer les personnes handicapées dans nos espaces fait partie de nos objectifs. Nous prévoyons de faire d'autres aménagements en d'autres lieux», conclut Florence Germond.

Inauguration au ch. de la Cigale, aujourd'hui à 11 h.

Retrouvez notre galerie photos sur place.24heures.ch

Outil thérapeutique

«Cette place de jeux est un excellent outil thérapeutique», explique Chantal Cottet. La physiothérapeute de La Cassagne a fait partie du groupe de travail interdisciplinaire qui a donné son avis sur les jeux à intégrer dans ce nouvel espace. «Les enfants avec un handicap moteur n'ont pas la chance d'expérimenter le mouvement comme les autres», précise Josée Bérubé, ergothérapeute faisant

aussi partie du groupe consulté. La rotation d'un tourniquet, l'actionnement d'une manivelle, la sensation de balancement sont autant d'expériences ludiques qui permettent de travailler la motricité. «C'est en ayant du plaisir que les enfants apprennent. Les déséquilibres qu'ils peuvent expérimenter ici les obligent à ne plus être passifs, mais à réagir», conclut Chantal Cottet.

Le Conseil de Prilly débat sur le resto de la piscine

Plusieurs élus ont critiqué l'opération municipale de dédommagement de tenancier pour la perte de chiffre d'affaires due à des travaux

Il y a eu de gros remous au dernier Conseil communal de Prilly, à propos du Restaurant La Vague. L'aide accordée par la Municipalité à Samo SA, la société qui exploite le restaurant de la piscine communale à la Fleur-de-Lys, a provoqué un débat conséquent entre élus.

Lors d'une précédente communication, l'Exécutif communal avait indiqué avoir renoncé à quinze mois de loyer (132 200 francs) en guise de compensation des nuisances et de la perte de gain occasionnées par le chantier de la piscine. Cette dernière rouvre ses portes ce samedi, après avoir été fermée pendant près de deux saisons.

David Boulaz, du groupe des Verts, s'est interrogé sur le laps de temps «trop grand» entre le moment où la Municipalité s'est aperçue que la société ne payait pas son loyer (mai 2014) et celui où elle a demandé à voir les comptes et où elle a agi (octobre de la

même année). Fabien Deillon, du groupe UDC, s'est étonné de la même manière et a émis des craintes sur la santé future du restaurant.

Le municipal Olivier Simon et le syndic, Alain Gillieron, ont répondu que la somme correspondant à l'abandon d'un certain nombre de loyers «était largement en dessous» de ce qu'aurait pu demander l'exploitant du restaurant et locataire communal devant un tribunal, en raison de la perte du chiffre d'affaires constatée (moins 60%). Ils ont aussi réaffirmé leur confiance au tenancier actuel, et ajouté n'avoir aucun doute que celui-ci ferait tout pour que son établissement soit florissant dès la réouverture de la piscine.

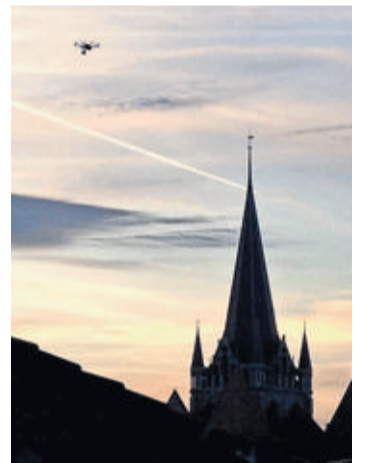
Samuel David, du groupe PLR, a qualifié d'excessif le terme de «gestion approximative» employé par David Boulaz à propos de la Municipalité. Enfin, le socialiste Roger Saugy a suggéré à la Municipalité de prendre sur le budget ordinaire ou sur le crédit alloué pour la rénovation du restaurant communal la somme correspondant aux loyers offerts, plutôt que dans le fonds communal d'aide au logement et à l'économie locale. Ce à quoi le collège municipal a consenti. **J.DU.**

Un «sniper» sur le toit et un drone pour le filmer

Un «tireur» a intrigué le quartier proche du pont Bessières jeudi soir. Il s'agit du tournage d'un film sur le paintball de nouvelle génération

En plein centre de Lausanne, jeudi vers 21 h, la scène avait de quoi surprendre. Des témoins racontent avoir vu un homme équipé d'un fusil sur le toit d'un immeuble de la rue Caroline et un drone à six hélices qui le survolait. L'appareil enregistrerait des images.

Pour qui? La réponse se trouve sur Facebook, sur la page de l'organisation Cobalt Project, à Lutry. On y voit une photo du mystérieux «tireur» accompagnée d'une légende, «un sniper sur le toit»: «Nous tournons un film sur nos activités dans le but de montrer que nous proposons plus que du simple paintball. On peut parler de sport, de *real action sport*», affirme Sébastien Mata, directeur des opérations. Les images du réseau social montrent également des scènes sur le lac, à découvrir lors de la diffusion du film dans quelques semaines.



Le drone en tournage près de la cathédrale. CVM

La police lausannoise n'était pas en mesure, hier matin, de fournir des informations sur ce tournage car, affirme-t-elle, elle n'avait pas de demande d'autorisation entre ses mains. Elle ajoute que le vol de drones de plus de 500 grammes est interdit à moins de 5 km de l'aéroport de la Blécherette, soit jusqu'à Ouchy. Pas de quoi inquiéter Cobalt Project: «Nous avons tout fait dans les règles», assure Sébastien Mata. **PH.M.**

Bourg-en-Lavaux Les vinificateurs restent les mêmes

La Commune de Bourg-en-Lavaux avait mis au concours la vinification de ses vendanges au début de l'année. Finalement, après analyse des dossiers - dont deux respectaient le cahier des charges -, la Commune a choisi de garder les mêmes vinificateurs. Il s'agit des Frères Dubois, à Cully, qui s'occupent des vins de la commune depuis quarante ans. Pour appuyer cette annonce, lors du dernier Conseil communal, la municipale des Vignes a souligné qu'une fois encore les Epesses, Villette et Calamin de Bourg-en-Lavaux avaient obtenu les Lauriers d'Or Terravin. **C.CO.**

Tournoi de danse hip-hop

Lausanne Le Centre sportif de la Vallée de la Jeunesse (chemin de la Prairie 1) accueille aujourd'hui un tournoi de qualification pour les champions suisses IDO de danse hip-hop. La compétition commence à 10 h et se termine à minuit. Entrée: 20 fr. (15 fr. pour les moins de 18 ans). **G.S.**

Concert de musique chilienne

Lausanne Le groupe chilien Sol y Lluvia se produit aujourd'hui à la cantine de Sauvabelin (route du Signal 46). Ouverture des portes à 18 h 30. Entrée: 15 francs. Restauration et boissons sur place. **G.S.**

Lausanne L'orchestre Piccolo version jazz

L'orchestre Piccolo, constitué d'une soixantaine de jeunes entre 10 et 15 ans du Conservatoire de Lausanne, jouera un répertoire de jazz et de musique américaine, sous la direction de son fondateur, Michel Veillon, mardi 2 juin (19 h 30) à la salle Paderewski, à Lausanne. Glenn Miller, Louis Armstrong ou encore Duke Ellington sont au programme, ainsi que de célèbres thèmes de music-hall, interprétés par de jeunes chanteurs. Ce même concert sera donné une seconde fois lors de la Fête de la musique, le 21 juin (17 h) au BCV Hall, au Flon. Entrée libre, collecte à la sortie. **C.CO.**

Lausanne



Le futur commandant des sapeurs-pompiers lausannois et du SDIS Lausanne-Epalinges est le capitaine Mehdi Jaccoud, l'actuel remplaçant du commandant. Il entrera en fonctions le 1er août. Agé de 43 ans, marié et père de deux enfants, le capitaine Jaccoud a intégré le corps des sapeurs-pompiers en 1996. Il a gravi les différents échelons jusqu'au grade de sergent-chef, avant d'être promu premier-lieutenant en 2010, puis capitaine en 2013. L.A.

PUBLICITÉ

24heures Partenaire média

événement unique

objectif gare

du 5 au 14 juin 2015

un parcours artistique en ville de Lausanne menant au Pôle muséal

www.polemuséal.ch

mcb a mudac E LA FONDATION FELIX VALLOTTON, LA FONDATION TOME PAULI ET LA COLLECTION D'ART BCV